RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONDATION POUR L'ENFANCE

2022 ANNÉE

ÉDITO

Francis CANTERINI
Président de la Fondation pour l'Enfance

La Fondation pour l'Enfance qui bénéficie d'une histoire et d'un nom qui lui confèrent une réelle notoriété dans son secteur a consacré l'année 2022 à mieux préciser ses domaines et ses modes d'intervention afin d'apporter davantage de clarté.

En décidant de centrer ses actions dans les champs de la lutte contre les violences éducatives et contre les dangers du numérique sur les jeunes enfants et les adolescents, la Fondation pour l'Enfance a souhaité recentrer ses initiatives pour renforcer leurs impacts.

Dans ce contexte, 2022 aura été marquée par trois moments significatifs.

Tout d'abord, la publication de la BD « De quoi as-tu besoin ? » consacrée à la bienveillance éducative par laquelle la Fondation pour l'Enfance milite pour une éducation sans violences et souhaite donner aux adultes des clés pour accompagner le changement de leurs pratiques éducatives et leur regard sur l'enfant.

Cette BD a rencontré un réel succès et plusieurs structures et services s'en sont saisis pour l'intégrer à leurs boites à outils.

Dans le domaine du numérique, les initiatives ont été nombreuses.

La Fondation pour l'Enfance a publié son 1er baromètre sur l'impact des usages du numérique sur les enfants. Si les parents ont conscience des dangers que représente les écrans pour les enfants, ils ont du mal à mettre en place les actions nécessaires pour en réguler l'usage. Notre Fondation souhaite agir auprès d'eux en leur fournissant des messages clairs et précis sur les étapes de développement de l'enfant et des bonnes pratiques à mettre en place pour permettre un usage raisonné des écrans.

Dans le même domaine, la Fondation pour l'Enfance a proposé que le thème **« Enfants et Ecrans »** soit retenu dans le cadre du **Nudge Challenge 2022**, organisé par l'association Nudge France. Cela a fait émerger de très nombreuses propositions incitant les familles à adopter des comportements visant à éviter les impacts négatifs des usages numériques sur les tous- petits enfants et favoriser les interactions avec leurs parents.

À l'international où nos fondations abritées sont très présentes, nous avons poursuivi notre appui à un projet d'insertion de jeunes en difficultés par la création d'une école de formation aux métiers du digital porté par Passerelles Numériques.
Grâce à nos donateurs et mécènes, nous avons lancé de nouveaux soutiens à des projets innovants se situant dans les domaines d'action retenus, détaillés dans ce rapport.
Par ailleurs, l'année 2022, marquée par des élections présidentielles, a été pour la Fondation pour l'Enfance l'occasion de nombreuses actions de plaidoyer auprès des candidats pour que la voix des enfants soit entendue à travers notamment notre partenariat avec la Dynamique de la Convention aux actes.
2022 a été aussi l'année de préparation du remplacement de la direction de la Fondation pour l'Enfance qui a abouti au recrutement d'une nouvelle directrice au début de l'année 2023.
Dans ce cadre mieux défini, la Fondation pour l'Enfance continuera ses actions de plaidoyer et de soutien aux associations agissant sur le terrain.

CHIFFRES CLÉS 2022

19 Fondations abritées
qui agissent en France et à l'international pour les enjeux familiaux, sociaux et éducatifs de l'Enfance.

Plus d'1 million d'euros
distribués à des projets en France et à l'International pour la protection des enfants.

Augmentation de 35% de fréquentation de notre module « j'ai besoin d'aide ». Enfants et adultes y trouvent des conseils, un cadre juridique, et des orientations vers des associations et professionnels.

Partie civile dans 375 procès entre 2015 et 2022 traitants de cas de détention, captation et diffusion d'images de mineurs à caractère pornographique, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineurs.

POUR UNE EDUCATION SANS VIOLENCE

Un baromètre pour mesurer les pratiques et les perceptions des Violences Educatives Ordinaires (VEO).

La Fondation pour l'Enfance a publié son premier baromètre sur les violences éducatives ordinaires (VEO) avec pour objectif de sensibiliser le grand public sur l'impact de ces violences dans le développement de l'enfant et de donner des clés aux familles pour une éducation plus bienveillante.

Menée par l'IFOP auprès de 1 314 parents d'enfants de 0 à 10 ans, les chiffres relevés sont inquiétants : près de 8 parents sur 10 déclarent avoir recours à une violence éducative ordinaire, qu'elle soit physique ou morale.

Connue par 63% des parents interrogés, la loi de 2019 interdisant les violences éducatives ordinaires aurait un début d'effet symbolique sur les violences physiques. En effet, celles-ci sont comparativement à d'anciennes études, moins mises en œuvre (même si une part non négligeable de parents y a encore recours : 23% donnent une fessée, 20% bousculent et 15% donnent une gifle).

Les violences psychologiques demeurent davantage pratiquées : 55% des parents interrogés « crient très fort » après leur enfant, 48% punissent, 46% font du chantage par la privation à (dessert, écran, bonbon, doudou) ou par la promesse d'une contrepartie à 42%.

1 parent sur 2 estime ne pas être suffisamment informé sur le sujet de l'éducation sans violence.

Sur 15 actions associées à des violences éducatives ordinaires, les parents en identifient en moyenne 9, soit près d'1/3 des violences qui ne sont pas reconnues comme telles.
Le baromètre souligne que le moyen perçu comme le plus adapté pour appliquer une éducation sans violence est de loin l'accompagnement : 49% des parents l'expriment par la volonté de recevoir des astuces et conseils pratiques. En effet, la grande difficulté des parents est de savoir comment poser des limites, assurer une certaine discipline sans recourir à ces violences.

Le plaidoyer de la Fondation pour l'Enfance : une éducation sans violences mais pas sans limites.

Cette grande enquête a été l'occasion de poursuivre le travail de plaidoyer que nous menons depuis plus de 10 ans sur le sujet.
Pour cela, nous avons publié des préconisations pour inciter les pouvoirs publics à inscrire la lutte contre les VEO dans un plan d'information et d'éducation des parents et de tous les professionnels de l'enfance.
La Fondation pour l'Enfance a également co-rédigé une lettre ouverte au président de la République, rassemblant 520 signataires professionnels de l'enfance, représentants de sociétés savantes et personnalités. Aux côtés d'autres acteurs de la cause, nous avons également été à l'initiative d'une pétition, pour une éducation non-violente en France, dans lesquelles nous demandons des moyens pour permettre la mise en œuvre concrète de la loi de 2019 contre les VEO et soutenir les parents et les professionnels.

UNE BANDE DESSINÉE POUR SENSIBILISER

Une bande-dessinée pour sensibiliser les parents aux besoins fondamentaux et au développement de l'enfant.

La Fondation pour l'Enfance a initié et porté la création d'une bande-dessinée pour permettre aux familles de comprendre de façon très accessible le développement de l'enfant et comment l'éduquer sans recourir à la violence. Il s'agit de la première BD qui explique avec des mots simples une parentalité sans violence et plus respectueuse de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.
Publiée **en avril 2022**, la BD a été diffusée auprès d'acteurs publics et associatifs, notamment la **Ville de Paris, l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) et l'association Agir Pour la Petite Enfance.**

Réalisée avec des experts de la petite enfance, elle met en scène des situations du quotidien par le biais d'illustrations pour aider les parents à mieux réagir face à certaines difficultés.
Cette BD adopte un discours positif sur la parentalité et a pour ambition d'entrer en empathie avec les parents pour les accompagner dans l'amélioration de leurs comportements.

Nous espérons ainsi améliorer la relation parents-enfants.

Fondée sur les connaissances les plus récentes sur le développement de l'enfant, cette bande dessinée délivre une information simple et adaptée pour tous les publics, en apportant des conseils concrets face aux difficultés les plus couramment rencontrées par les parents de jeunes enfants.
Il s'agit de sensibiliser les familles à l'importance capitale des interactions précoce de qualité mais aussi à la nécessité de renoncer aux violences éducatives.

Cet ouvrage ne donne pas de recette miracle ou de méthode d'éducation toute faite car il n'en existe pas.
Ce livret propose surtout des éclairages et des pistes de compréhension, dans l'objectif de rappeler aux parents qu'ils peuvent se faire confiance et qu'ils sont capables de changer leurs pratiques éducatives et leur regard sur l'enfant.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION

Soutenir des réponses innovantes face aux nouveaux enjeux de protection.

Afin de favoriser l'émergence de réponses ou de dispositifs plus efficaces pour répondre aux nouveaux enjeux de l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance a lancé fin 2020 un vaste appel à initiatives.

En 2022, il était l'heure de faire le bilan de notre accompagnement.

LES CENTRES RELIER : Ce dispositif d'accompagnement propose de regrouper les enfants victimes de harcèlement entre eux en ligne et dans des espaces mutualisés au sein de leur territoire. Un des aspects innovants du projet est de proposer une coordination en collaboration avec les établissements scolaires afin de mobiliser le territoire et l'ensemble des acteurs qui gravitent autour des enfants. Ce projet a permis de sensibiliser 300 jeunes au harcèlement scolaire et d'identifier 28 jeunes victimes de harcèlement qui ont par la suite été entendus et conseillés par les psychologues de l'association.

CENTRES
RELIER

Ce projet a aussi permis de renforcer la capacité des adultes à comprendre, suivre et accompagner les victimes de harcèlement.

Ainsi, 56 parents ont été accompagnés dans le cadre du suivi de leurs enfants, et 30 adultes ont été formés à mieux détecter et accompagner les victimes. Les jeunes identifiés comme subissant du harcèlement et accompagnés dans le cadre de ce projet se sont sentis mieux compris par les adultes, et 100% d'entres eux n'ont pas eu de comportements à risque.

DES PSYS DANS LA CITE : Le projet BASE – Bébé Accueil Soin Ecoute – porté par l'association Des psys dans la cité est un dispositif opérationnel d'accueil et de prévention précoce des troubles psychiques et relationnels.

Ce projet se centre notamment sur les questions d'éducation à la santé mentale du jeune enfant via une meilleure connaissance et un meilleur respect des besoins des bébés.

Ce dispositif a permis d'accompagner 60 familles sur des problématiques variées.

LE PRADO : Ce programme de soutien à la parentalité basé sur l'éducation positive, développé et évalué depuis 40 ans se base sur une méthodologie participative et collaborative de mises en situation (jeux de rôles, témoignages, échanges bienveillants, groupes de discussions). Il place le parent au cœur du développement de son enfant et permet aux relations dans la famille de s'apaiser. La Fondation pour l'Enfance a accompagné le déploiement de ce programme en Seine-et-Marne durant 18 mois.

EN AVANT TOUTES : Afin d'accompagner les enfants victimes de violences dans le couple ou la famille, l'association En avant toutes a développé le tchat commentonsaime.com. Cette plateforme propose une écoute, un soutien spécialisé et leur permet de trouver des solutions pour sortir des violences. 500 tchats ont été effectués avec des mineurs.

L'âge moyen des jeunes est de 15 ans et la plus jeune avait 11 ans. 45% des violences se passaient dans le couple, 32% dans la famille et des tchats concernaient d'autres violences comme du harcèlement.

En 2022, nous avons lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier les initiatives et les acteurs qui agissent sur le périmètre de la prévention et du repérage précoce des violences numériques. À suivre !

Soutenir l'insertion professionnelle des enfants placés à l'aide sociale à l'enfance.

En 2022, la Fondation a soutenu un projet de mentorat éducatif porté par l'AFEV.
Cet accompagnement individualisé repose sur un principe simple : un mentor bénévole intervient auprès d'un jeune rencontrant des difficultés dans son parcours. Chaque mentor s'adapte à la réalité du jeune.

L'accompagnement peut aller bien au-delà de l'accompagnement scolaire : ouverture culturelle, confiance en soi, réflexion sur les choix d'orientation et découverte de métiers...
Ce projet permet à une trentaine de jeunes placés et suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris d'être mentorés. Fondé sur une relation de confiance, le mentorat éducatif se fait en lien avec la famille d'accueil des jeunes ou le foyer dans lequel ils sont placés.

AGIR POUR AMÉLIORER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PROTECTION DES ENFANTS

Forte de son expérience concernant les politiques de l'enfance et de la jeunesse, la Fondation s'est associée aux associations réunies au sein de la Dynamique « De la Convention Aux Actes ! » pour appeler les candidat·e·s à l'élection présidentielle à s'engager sur la création d'un ministère dédié à l'Enfance et à la Jeunesse. Un tel ministère donnerait enfin sa réelle importance à l'enfance et viserait à améliorer la gouvernance et la visibilité des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse tout en associant les principaux concernés.

Il faciliterait l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques transversales en faveur des enfants et des jeunes.

Si la cause des enfants et des jeunes mobilise et suscite un intérêt croissant auprès de l'opinion publique, les enjeux qui y sont liés demeurent insuffisamment considérés par les pouvoirs publics. Seule une approche globale et pluridimensionnelle de la situation des enfants et des jeunes permettra la mise en place d'une véritable stratégie de l'enfance et de la jeunesse ainsi qu'une participation active des enfants et des jeunes à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

PARTIE CIVILE POUR LUTTER CONTRE LA PÉDOCRIMINALITÉ SUR INTERNET

Depuis le début des années 2000, la Fondation pour l'Enfance est présente dans les tribunaux pour porter la défense et l'assistance de l'enfance mise en danger par les violences sexuelles, en particulier dans les cas où ces actes ont été associés à des captations et diffusions d'images à caractères pédopornographique. **Le Cabinet Lombard, Baratelli, Astolfe & associés** représente la Fondation pour l'Enfance dans ces affaires.

Nos constitutions de partie civile ont plusieurs bénéfices pour les procédures pénales : représenter les victimes et inciter les parquets à engager des poursuites contre les auteurs présumés de crimes et/ou de délits.

En fin d'année 2022, dans le contexte du débat qui a agité l'opinion publique autour de la programmation de Bastien Vivès au Festival International de Bande dessinée d'Angoulême, la Fondation pour l'Enfance a déposé plainte contre Bastien Vivès et les maisons d'édition Glénat et Les Requins Marteaux auprès du parquet de Nanterre qui a par la suite ouvert une enquête préliminaire.

Cette plainte vise trois ouvrages de l'auteur qui "livrent des représentations de mineurs, dans des situations sexuellement explicites, présentant indubitablement un caractère pornographique.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Sur l'année 2022, la Fondation pour l'Enfance a distribué 1 368 904 euros au financement de ses missions sociales ; des initiatives portées par des associations et des projets initiés par ses fondations abritées.

Ces différents projets agissent en France et à l'international.

On note que les charges de fonctionnement représentent 12% des dépenses ; moins de 2% sont consacrées aux frais d'appel à la générosité du public et 86% sont affectés aux missions sociales de la fondation.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	*Dont générosité du public*	TOTAL	*Dont générosité du public*
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	1 936 284	1 936 284	1 458 663	1 458 663
1-1 Cotisations sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénat	1 936 284	1 936 284	1 458 663	1 458 663
- Dons manuels non affectés	69 077	69 077	79 940	79 940
- Dons manuels affectés	1 630 883	1 630 883	1 305 228	1 305 228
- Legs, donations et assurances-vie - Mécénat	233 374	233 374	73 495	73 495
	2 950	2 950		-
1-3 Autres produits liés à la générosité du public		-		-
2 - Produits non liés à la générosité du public	401 869		448 666	
2-3 Contributions financières sans contrepartie				
2-4 Autres produits non liés à la générosité du public	401 869		448 666	
3 - Subventions et autres concours publics	240		270	
4- Reprises sur provisions et dépréciations	10 470		24 374	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	241 507	241 507	664 955	664 955
TOTAL	**2 590 370**	2 177 791	**2 596 927**	**2 123 617**

CHARGES PAR DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-	
	TOTAL	*Dont générosité du public*	TOTAL	*Dont générosité du public*
1 - Missions sociales	1 744 950	1 510 572	**1 333 229**	**1 047 392**
1 - 1 Réalisées	1 744 950	1 510 572	1 234 109	1 047 392
- Versements à d'autres organismes	1 368 924	1 368 924	917 247	917 247
'- Frais liés aux actions en propre	376 026	141 649	316 862	130 145
Contributions financières en France	-		99 120	
Contributions financières à l'étranger	-		-	
2 - Frais de Recherche de Fonds	49 103	49 103	38 104	38 104
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	49 103	49 103	38 104	38 104
2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources		-	-	-
3 - Frais de Fonctionnement de l'organisme	148 980	-	126 555	-
Fonctionnement	85 339		67 986	
Salaires & charges	49 300		47 386	
Charges financières	14 341		11 183	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	173 465		126 287	
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	503 486	503 486	1 052 935	1 052 935
TOTAL	**2 619 984**	**2 063 162**	**2 677 110**	**2 138 431**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-29 614**	**114 629**	**-80 183**	**-14 814**

FONDATION POUR L'ENFANCE

INNOVER POUR MIEUX LES PROTÉGER

23 place Victor Hugo, 94270 Kremlin-Bicetre
Tel : 0143906310

www.fondationenfance.org